

Dossier de proposition d'inscription sur liste d'aptitude au titre de la promotion interne pour un grade d'Attaché

(pour les agents appartenant au cadre d'emplois des secrétaires de mairie)

Dossier à retourner **par voie postale** (183, chemin du mas coquillard - 30900 Nîmes) complété et accompagné des pièces justificatives au plus tard le **21 juin 2024** cachet de la poste faisant foi ou en cas de **dépôt au CDG** le **21 juin 2024** à **16 heures dernier délai**.

Le dossier doit être signé obligatoirement par :

- ⇒ L'autorité territoriale
- ⇒ L'agent

Pour être accepté, l'agent devra :

- ⇒ remplir les conditions d'accès au grade demandé
- ⇒ justifier de l'accomplissement de ses obligations de formation de professionnalisation **exclusives au CNFPT** (2 jours de formation effectués entre le 1er janvier 2019 et le 31 décembre 2023)

Pour consulter les **conditions à remplir** au 1^{er} janvier de l'année d'établissement de la liste d'aptitude, consultez le **recueil de la promotion interne** sur <u>cdg30.fr</u> rubrique « **Carrière** » - « **Déroulement de carrière** » - « **Promotion interne :** procédures et listes d'aptitude »

Informations pratiques:

- Aucune pièce complémentaire ne sera demandée ni acceptée après la date limite de dépôt du dossier.
- Aucune copie de dossier ne sera faite une fois celui-ci reçu par le CDG
- Dans le cas d'un agent intercommunal, un seul dossier doit être déposé, par la collectivité à laquelle le fonctionnaire consacre la plus grande partie de son activité. En cas de durée égale, le dossier sera déposé par la collectivité qui l'a recruté en premier.
- Les rubriques du dossier non renseignées ou mal renseignées, ainsi que celles dont les pièces sont manquantes, ne seront pas prises en compte lors de l'attribution des points.

GRADE DEMANDÉ	Attaché
ON IDE DENTI TIADE	(pour les agents appartenant au cadre d'emplois des secrétaires de mairie)

	AGENT
NOM, Prénom(s)	
Date de naissance	
	COLLECTIVITÉ OU ÉTABLISSEMENT PUBLIC
Nom de la collectivité	
Adresse de la collectivité	

	l - La carriè	re de l'agent		
GRADE au 1er janvier 2024				
Depuis le		•		
Depois ie				
Entrée dans la Fonctio	n Publique	Obter	ntion de	la qualité de fonctionnaire
Date d'entrée dans la		Date de nomin		na quamo ao iononomano
fonction publique*	•	stagiaire		
*Toutes fonctions publiques confondues y cor contractuel	mpris en qualité de	Date de titulari	sation	
Positions statutaires	occupées au cours de	la carrière (autr	es que la	a position d'activité)
Position	Date de de	ébut		Date de fin
Congó narontal	Du		au	
□ Congé parental	Dυ		au	
D Discours 12.171.4	Du	••••	au	
☐ Disponibilité	Dυ	•••••	au	
☐ Prorogation de stage	Du		au	
* Le cadre d'emplois n'est pas le grade	Nomination dans le c	adre d'emplois (actuel*	
Date de nomination dans le cadre d'emplois actuel				
Mode de nomination dans le cadre d'emplois actuel	Par concours ou exa Par promotion interne		el	
L'agent a-t-il déjà bénéficié au cou		on interne		
sa carrière d'une promotion interne] OUI		NON
	Pièces justific	atives à fournir		
État détaillé des services retr	açant la carrière de l'a	gent, y compris l	es servic	ces de contractuel signé par
		lic*, stage, titular	risation,	avancements de grade, arrêté de
nomination dans le grade te Arrêtés de positions statutaire		condé narental	disnoni	hilité l
Liste d'aptitude ou attestation	·			·
* Pour les vacataires, fournir les bulletins de sa * Pour les contractuels, fournir les contrats ave	laire.			

		II - Formations et diplômes	
		Diplôme	
Diplôme(s) obtenus			
		Formations statutaires	
Nombre de jours CNFPT*			
Nombre de jours autres organismes*			
TOTAL			
Les formations de professionLes formations de préparc	ectué entre le 1 ^{er} j onnalisation exclus tion aux concours	ianvier 2019 et le 31 décembre 2023. Sont pris sives au CNFPT ou examens professionnels anisme inscrit au système d'identification du re	
Prése		concours et/ou à l'examen profession de proposé au titre de la promotion	
Année du concours de l'examen profess		Candidat admissible (concours et examen)	Candidat admis (examen professionnel)
		OUI NON	OUI NON
		OUI NON	□ NON
		OUI NON	OUI NON

	Pièces justificatives à fournir
	Copies des attestations de présence aux formations entre le 1 ^{er} janvier 2019 et le 31 décembre 2023 Copie du diplôme
\Rightarrow	Pièces à fournir si en lien avec le grade demandé au titre de la promotion interne : Présentation au concours ou examen professionnel : copie de l'attestation de présence Admissibilité au concours ou à l'examen professionnel : copie du courrier d'admissibilité ou convocation à l'oral Obtention d'un examen professionnel : copie de l'attestation de réussite

III - Fonctions et responsabilités	
Compléter et signer (avec le cachet de la collectivité) la grille d'é	valuation correspondante
Pièces justificatives à fournir	
 Grille d'évaluation « fonctions et responsabilités » (voir annexe) Organigramme (avec les équivalents temps plein) dans lequel l'agent prés prénom) et l'ensemble des agents encadrés par l'agent présenté (le cas é Fiche de poste de l'agent 	·
IV - Valeur professionnelle	
Compléter et signer (avec le cachet de la collectivité) la grille d'é	valuation correspondante
Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle et valeur a	joutée extraprofessionnelle
L'agent est (ou a été)	
Tuteur de stagiaire	OUI NON
Maître de stage (apprentissage)	☐ NON
A réalisé une mobilité externe* au cours de son parcours professionnel *changement de structure, hors mise à disposition et transfert de compétence	□ NON
A exercé un mandat électif, syndical ou associatif (minimum 3 ans sur les 10 dernières années)	□ OUI □ NON
Pièces justificatives à fournir	
Grille d'évaluation « valeur professionnelle » (voir annexe) Compte-rendu de l'entretien professionnel relatif à l'année 2023 ⇒ Le cas échéant : Tuteur de stagiaire : convention de stage Maître de stage (apprentissage) : arrêté de NBI ou convention de sta Mobilité externe au cours du parcours professionnel (entre fonctions état détaillé des services + arrêtés de mobilité Mandat électif, syndical ou associatif : tous documents permettant de mandat sur les dix dernières années (ex : procès-verbal d'installa	publiques, entre collectivités) : cf

Protection des données :

Conformément aux obligations du règlement (UE) n°2016/679 du 27 avril 2016 dit « règlement général sur la protection des données » (RGPD), les données personnelles que vous nous communiquerez ne seront utilisées que dans le cadre de l'étude de votre dossier de demande d'inscription sur liste d'aptitude au titre de la promotion interne, conformément aux dispositions de l'article 39 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984. Les données ne seront pas utilisées à des fins sortant du cadre de la finalité demandée, considérée comme mission d'intérêt public.

Conformément à l'article 13 du RGPD, les informations communiquées par le biais du présent formulaire sont nécessaires pour répondre à votre demande et sont destinées au service carrière du Centre de Gestion du Gard représentés par M. Fabrice VERDIER, Président, en tant que responsable du traitement, à des fins de gestion administrative.

Veuillez noter que les réponses à ce formulaire sont obligatoires et nécessaires à l'instruction de votre dossier. L'absence de réponse à un champ obligatoire ne permettra pas de répondre à votre demande.

Vos informations personnelles seront conservées pendant une durée de 4 ans à compter de la date d'établissement de la liste d'aptitude

Pendant cette période, nous mettons en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

Vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation et de rectification qui vous permet, le cas échéant, de faire rectifier, compléter, mettre à jour, verrouiller ou effacer les données personnelles vous concernant qui sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées ou dont la collecte, l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite.

Pour exercer vos droits Informatique et Libertés et pour toute information sur ce dispositif, contactez nos services à l'adresse **dpd@cdg30.fr**, ou par voie postale à l'adresse suivante :

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gard 183 chemin du Mas Coquillard

30 900 NIMES

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés ou que le dispositif de contrôle d'accès n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL (www.cnil.fr) ou par voie postale à l'adresse :

Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés 3 place de Fontenoy TSA 80 715 75 334 PARIS CEDEX 07

Fait à	•••••
Le	•••••
Signature de l'autorité territoriale (+ cachet)	Signature de l'agent obligatoire



État détaillé des services de l'agent présenté à la promotion interne 2024

	A remp	olir par la (les) collectivité (s) er	mployeur (s) - fo	aire photocopie si né	écessaire			
Nom d'us	age:		Prénom (s)	:				
Collectivit	é ou Établisseme	ent public :						
		droit public, stage, titularisation, avance être exprimé de la façon suivante :TC	_			_		
	Périodes	Collectivité ou Établissement	Temps	Grade	Échelon		Durée	!
Du	au	Collectivite ou Etablissement	travaillé	Grade	Echelon	Ans	Mois	Jours
		Situation au 1 ^{er} ja	anvier 2024					
		Fait à						
			O					
			Qual	ité (Maire ou Président(e	Signc			

Fonctions et responsabilités

Grille à remplir par l'autorité territoriale

Pour les grades accessibles à la promotion interne en catégorie A

		Niveaux hiérarchiques/Fonctions exercées	Points	Choix de l'autorité (cocher la bonne case)
-	Niveau stratégique	 Fonctions de pilotage stratégique de projets en lien direct avec les décideurs de la collectivité (autorité territoriale, DGS, DGA) Responsabilité d'une direction regroupant plusieurs services ou responsabilité d'un établissement public autonome (exemple CCAS) 	20 points	
2	Niveau intermédiaire	- Responsabilité de pôle - Responsabilité d'au moins un service - Responsabilité d'un équipement	15 points	
က	Niveau opérationnel	 Responsabilité d'une unité, d'un secteur d'une section Responsabilité d'une structure de proximité Encadrement de proximité (exemple adjoint à un responsable) Fonctionnaire réalisant au moins une mission de technicité ou d'expertise (régie, budget, ressources humaines, informatique, prévention, conduite de chantiers, de travaux, urbanisme) 	10 points	

Encadrement direct d'une équipe dès lors que l'encadrant procède seul à l'entretien professionnel des agents qu'il encadre	Points	Choix de l'autorité (cocher la bonne case)
A partir de 20 agents	5 points	
De 5 à 19 agents	3 points	
De 1 à 4 agents	1 point	

Total	

Valeur professionnelle

Grille à remplir par l'autorité territoriale

Fonctionnaires relevant de la catégorie A (cadre d'emplois <u>des Secrétaires de Mairie</u>) qui accèdent à un cadre d'emplois de la catégorie A par la voie de la promotion interne

		Niveau d'a	Niveau d'appréciation	
Crit è re s à partir desquels la valeur professionnelle du fonctionnaire proposé est appréciée en fonction de la nature des tâches qui lui sont confiées et du niveau de responsabilité	Très satisfaisant	Satisfaisant	En cours d'acquisition	Non évaluable
	3 points	2 points	1 point	0 point
Résultats professionnels et réalisation des objectifs - Aptitude à concevoir et/ou à mettre en œuvre un projet - Capacité à gérer les moyens mis à disposition				
Compétences professionnelles et techniques - Capacité d'anticipation et d'innovation - Entretien et développement des compétences				
Qualités relationnelles - Capacité à travailler en équipe - Aptitude à prévenir, arbitrer et gérer les conflits				
Capacité d'encadrement ou d'expertise - Capacité d'analyse et de synthèse - Aptitude à déléguer et contrôler - Aptitude à la conduite de réunions				
Aptitude à occuper des responsabilités d'un niveau supérieur - Capacité à animer un réseau ou à travailler en transversalité - Capacité à fixer et évaluer des objectifs aussi bien individuels que collectifs				
Total				